



Blocage des salaires et des embauches même pour les apprentis, restrictions sans précédent sur les congés, jours d'hiver, RTT, CHS, etc... Et ceci n'est qu'un avant goût de ce qui nous attend, si on se laisse faire, dans les semaines et mois à venir.

En effet la direction va dénoncer la convention d'entreprise et l'on peut s'attendre à des attaques en règle sur les horaires, les majorations et autres primes.

Au même moment, c'est peut être un hasard mais il tombe bien, le gouvernement a fait passer à l'assemblée nationale un texte limitant le droit de grève dans le transport aérien.

Nous devons défendre nos droits et combattre cette restriction au droit de grève.

Nous devons faire savoir à Air France et au gouvernement que nous combattons cette loi anti grève mais également toutes les mesures de destruction de nos acquis sociaux et de notre pouvoir d'achat.

Nous appelons tous les personnels à faire grève Lundi 06 février 2012

ARRET DE TRAVAIL De 1H à 24H

(pour les équipes, de 22H le 5 fev à 6h30 le 7 fev)

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE
BUILDING
9H45**

lundi 6 février

Un rassemblement a lieu parallèlement sur l'aéroport à Orly Sud, nous déciderons ensemble.